



PREFET DE L' AISNE

DIRECTION DÉPARTEMENTALE DE LA COHÉSION SOCIALE
Pôle sport jeunesse et vie associative

Laon, le 08 OCT. 2010

Madame, Monsieur,

Le service civique, institué par la loi n° 2010-241 du 10 mars 2010, a pour objectif de renforcer la cohésion et la mixité sociale, en offrant à toute personne de plus de 16 ans l'opportunité de s'engager au service des autres et de la collectivité.

Deux réunions de présentation de cette mesure sont programmées :

Le mardi 19 octobre 2010 à 18 h

Salle de la Mutualité
Rue Pétrot-Labarre
02200 Soissons

Le jeudi 21 octobre 2010 à 18 h

Salle polyvalente Vermand Fayet
Rue Jean Zay
02100 Saint-Quentin

J'ai l'honneur de vous inviter à prendre part à l'une de ces rencontres, qui proposeront une information, suivie d'un temps d'échanges avec les participants.

Vous voudrez bien faire connaître votre présence au moyen du coupon-réponse ci-joint, **pour le 13 octobre 2010**, en précisant le lieu choisi.

Le site internet **service-civique.gouv.fr** vous permettra de découvrir les modalités de mise en œuvre du service civique ; je vous invite dès à présent à le consulter.

Mademoiselle Marinette FOULON (03 60 81 50 31), conseillère d'éducation populaire et de jeunesse, se tient à votre disposition pour tous renseignements complémentaires.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de toute ma considération.

Pierre BAYLE

Réunions d'information sur le service civique

Coupon-réponse de participation

M

Structure représentée :

Participera à la réunion d'information organisée

▶ le mardi 19 octobre 2010 à Soissons

▶ le jeudi 21 octobre 2010 à Saint-Quentin

Et sera accompagné de personnes

ne participera pas

Fait à, le...../2010

Signature

A retourner à la direction départementale de la cohésion sociale de l'Aisne
23 rue Franklin Roosevelt - BP 545 - 02001 LAON CEDEX
Tél : 03 60 81 50 00 – Fax : 03 23 23 46 47
Mel : dd002@jeunesse-sports.gouv.fr **pour le 13 octobre 2010**